

# PRÉFACE DE NICOLAS SCHMIT

---

En juin 2015, juste avant de prendre la présidence du Conseil de l'Union européenne, le gouvernement luxembourgeois avait organisé un séminaire sur l'Europe sociale. Trois ans plus tard, nous pouvons saluer les progrès réalisés. Le Socle européen des droits sociaux, qui définit un ensemble de 20 principes relatifs à l'égalité des chances et de l'accès au marché du travail, à des conditions de travail équitables ainsi qu'à la protection sociale et à l'inclusion sociale, a été adopté en 2017. Une nouvelle directive sur le détachement a été adoptée et plusieurs textes importants sont actuellement en cours de discussion, comme par exemple, pour ne citer qu'elle, la directive relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles.

Mais malgré ces progrès manifestes, l'Europe sociale reste en retard. La crise économique a laissé de profondes cicatrices dans le tissu social de nombreux États membres. Les inégalités augmentent. Des formes de travail plus précaires se développent. Malgré la baisse réelle du chômage, son niveau reste élevé, notamment chez les jeunes. Les attentes sociales sont fortes et la révolution numérique entraîne une transformation rapide de l'emploi et des compétences requises.

Malheureusement, les décisions majeures relatives à la réforme de l'Union économique et monétaire (UEM) ont été reportées. L'architecture de la zone euro a été sérieusement ébranlée et continuer comme si de rien n'était ne constitue vraiment pas une option. Il est nécessaire de prendre des décisions audacieuses pour renforcer la résistance et la résilience de la zone euro, et surtout pour relancer la convergence économique et sociale vers le haut. Les divergences croissantes entre le « centre » et la « périphérie » constituent une menace permanente pour la stabilité de la zone euro. Tout cela doit être envisagé dans un contexte international très particulier, marqué par la menace du protectionnisme et du nationalisme économique qui affaiblissent considérablement la coopération internationale et les mécanismes de coordination. Le défi est donc immense et un programme ambitieux de réformes est nécessaire de toute urgence. Il est tout simplement impossible de compter en permanence sur la Banque Centrale Européenne (BCE) pour résoudre tous les problèmes.

La déclaration franco-allemande de Meseberg, adoptée en juin 2018, montre qu'il pourrait y avoir une fenêtre d'opportunité pour une réforme

plus ambitieuse de l'UEM, avec notamment l'évocation d'un budget de la zone euro dès 2021, une possible modification du traité sur le Mécanisme européen de stabilité (MES) et même la mention d'un « Fonds européen d'assurance-chômage ». À l'heure actuelle, aucun progrès significatif n'a été réalisé, hormis le renforcement de l'Union bancaire.

En juin 2018, un séminaire sur la dimension sociale de la réforme de l'UEM a été organisé au Luxembourg, en collaboration avec l'Institut Jacques Delors. Il avait rassemblé les ministres du travail de plusieurs pays européens, des représentants des partenaires sociaux, des membres du Parlement européen et des experts réputés de l'UEM et de l'Europe sociale. Ce séminaire visait à mieux comprendre les questions liées à la dimension sociale de l'UEM et était divisé en deux parties. Le premier panel était consacré à un débat sur le type de convergence sociale souhaitée pour la zone euro. Le second était axé sur les instruments et la gouvernance nécessaires à la convergence sociale. Les principales idées discutées lors de ce séminaire sont présentées dans ce rapport.

L'objectif fondamental de l'Union européenne, mais aussi de l'Union économique et monétaire, est de « *garantir le développement économique et la stabilité, ainsi que le progrès et la prospérité pour tous* », c'est-à-dire une convergence vers le haut. Cela signifie aussi que le bien-être social est au cœur du projet européen dans son ensemble, depuis le début mais plus encore depuis l'avènement de la monnaie unique. En 2016, Jacques Delors lançait un avertissement clair et précieux, qui devrait être pris très au sérieux : « *Si l'élaboration des politiques européennes compromet la cohésion et sacrifie des normes sociales, le projet européen n'a aucune chance de recueillir le soutien des citoyens européens* ».

La dernière crise a montré que ce soutien des citoyens européens a faibli, et qu'il ne faut pas seulement renforcer l'architecture de l'union monétaire mais aussi restaurer la confiance des citoyens. De ce fait, il est essentiel que les résultats et l'impact de la dimension sociale soient très tangibles.

À quelques mois des élections européennes, des objectifs clairs et ambitieux doivent être définis. Le Socle européen des droits sociaux pourrait à cet égard être très utile, mais seulement si un plan d'action concret est défini. Il appartient au prochain Parlement européen et à la prochaine Commission européenne de prendre une telle initiative. L'Union sociale pourrait faire partie intégrante du programme de réformes de l'Union économique et monétaire (UEM). Une Union sociale permettrait de renforcer la stabilité

de l'UEM et d'améliorer la solidarité, qui est indispensable. Elle devrait rester ouverte aux États non-membres de l'UEM, et en aucun cas remplacer les États providence nationaux. Mais pour promouvoir la convergence sociale vers le haut et améliorer la stabilité et l'efficacité des systèmes nationaux de protection sociale, il est urgent de définir des normes collectives sur la base du Socle européen des droits sociaux et de mieux concilier libertés économiques et droits sociaux. Le développement d'une Union sociale doit aller de pair avec un renforcement du contrôle et de la participation démocratique.

Nous devons approfondir des questions telles que la capacité budgétaire et les stratégies d'investissement, notamment les investissements sociaux visant à développer le capital humain. Il est évidemment nécessaire d'améliorer le Semestre européen, même si des progrès ont été réalisés récemment. L'amélioration de la gouvernance économique et sociale doit impérativement poser la question du rôle du Conseil EPSCO (formation du conseil chargée de de l'emploi, des affaires sociales, de la santé et de la protection des consommateurs). Il est nécessaire de le renforcer si la gouvernance doit être rééquilibrée. Enfin, les partenaires sociaux doivent jouer un rôle plus important.

Pour conclure, je souhaite insister sur un message clé que ce rapport doit transmettre : la réforme de l'UEM passe par un renforcement de la dimension sociale pour parvenir à une Union sociale. Nous devrions tous écouter l'avertissement de Jacques Delors.

*Nicolas Schmit, ancien ministre du Travail du Luxembourg*